

**Zeitschrift:** Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

**Herausgeber:** Association pour la défense des intérêts du Jura

**Band:** 26 (1955)

**Heft:** 12

  

**Artikel:** Les prix du bois continueront-ils de monter?

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-824937>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 17.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

solution proposée permettrait de continuer à limiter l'importation des catégories de montres « susceptibles » de gêner les deux industries intéressées.

Les délégations des autres pays membres pourront-elles convaincre Londres et Paris de sortir de l'ornière du protectionnisme horloger, lorsque la question sera soumise aux organes dirigeants de l'OECE ? L'avenir le dira et l'on pourra répondre alors à la question de savoir l'aide technique que leur apporte l'horlogerie suisse.

C.-M. WITTEWER.

## Les prix du bois continueront-ils de monter ?

Les prix du bois sont toujours encore à la hausse. Et cela dure depuis des années. Le phénomène n'est d'ailleurs pas particulier à la Suisse. Il est le même dans les pays voisins, où la demande de bois continue à être plus forte que l'offre.

La production indigène ne couvre que les trois quarts de nos propres besoins. Les scieries suisses ont vendu 954,000 m<sup>3</sup> \* de sciages épicéa/sapin de mai 1954 à avril 1955, soit 9 % de plus que pendant les douze mois précédents. Elles ont reçu 1,422,000 m<sup>3</sup> de grumes épicéa/sapin des forêts suisses et étrangères, soit 11 % de plus que l'année précédente.

Les importations de grumes se sont élevées à 235,000 m<sup>3</sup>, dont 152,600 de feuillus et 82,400 de résineux. La France est restée notre principal fournisseur avec 156,000 m<sup>3</sup>. Nos exportations sont restées modestes avec 15,800 m<sup>3</sup>.

Les importations de sciages se sont chiffrées pour la même période à 147,000 m<sup>3</sup>, dont 13,100 de traverses de chemins de fer, 57,400 de planches feuillues et 76,500 de planches résineuses. Les planches feuillues nous viennent essentiellement de France, les résineuses d'Autriche. Nos exportations n'ont été que de 15,600 m<sup>3</sup>.

Les importations de bois à papier ont été considérables, avec 223,700 m<sup>3</sup> de juillet 1954 à juillet 1955, soit 272 % des importations des douze mois précédents. Nos fournisseurs principaux sont la Finlande, puis la Suède, l'Autriche et le Canada.

La demande de bois de feu s'est un peu accrue. Nous en avons importé 172,000 m<sup>3</sup> de mai 1954 à mai 1955, dont 81 % d'essences feuillues. Nos exportations se sont montées à 30,000 m<sup>3</sup>. Elles ont pris essentiellement le chemin de l'Italie.

Au cours des deux premiers trimestres de 1955 nos importations de bois se sont présentées ainsi :

	1er trimestre m <sup>3</sup>	2e trimestre m <sup>3</sup>
<b>Sciages :</b>		
traverses . . . . .	1,349	2,517
feuillus . . . . .	9,933	15,107
résineux . . . . .	8,901	13,858

\* Les données statistiques sont tirées du Rapport annuel 1954/55 de l'Association suisse d'économie forestière.

**Bois ronds :**

	1er trimestre m <sup>3</sup>	2e trimestre m <sup>3</sup>
feuillus . . . . .	30,491	63,225
résineux . . . . .	9,178	9,017
Bois de pâte . . . . .	4,718	25,742
Bois de feu . . . . .	10,662	33,476
<b>Total</b>	<b>75,232</b>	<b>162,942</b>

Quant aux prix, ils ont évolué comme suit :

Sciages (prix moyens du plateau suisse) par m<sup>3</sup>

	Charpentes	Planches en plots 1er et 11e choix	Planches parallèles 11e et 111e choix
IV <sup>e</sup> trimestre 1953	168,90 fr.	205,65 fr.	163,53 fr.
I <sup>er</sup> trimestre 1954	170,71 fr.	209,93 fr.	164,60 fr.
II <sup>e</sup> trimestre 1954	171,05 fr.	209,81 fr.	164,28 fr.
III <sup>e</sup> trimestre 1954	172,48 fr.	211,07 fr.	166,45 fr.
IV <sup>e</sup> trimestre 1954	174,06 fr.	213,82 fr.	168,43 fr.
I <sup>er</sup> trimestre 1955	191,15 fr.	228,72 fr.	186,68 fr.

Grumes par m<sup>3</sup> (prix moyens)

	Jura Bois mi-longs 111e classe	Plateau Bois longs 111e classe	Alpes Billons On
IV <sup>e</sup> trimestre 1953	84,73 fr.	86,17 fr.	93,55 fr.
I <sup>er</sup> trimestre 1954	85,55 fr.	87,25 fr.	94,65 fr.
II <sup>e</sup> trimestre 1954	85,93 fr.	86,80 fr.	95,04 fr.
III <sup>e</sup> trimestre 1954	93,91 fr.	96,75 fr.	104,05 fr.
IV <sup>e</sup> trimestre 1954			
I <sup>er</sup> trimestre 1955	99,51 fr.	110,35 fr.	110,58 fr.

Grumes pin et mélèze par m<sup>3</sup> (prix moyens)

	Pin	Mélèze
IV <sup>e</sup> trimestre 1953	89,03 fr.	111,01 fr.
I <sup>er</sup> trimestre 1955	97,79 fr.	119,53 fr.

Grumes hêtres par m<sup>3</sup>

	Jura	Plateau
IV <sup>e</sup> trimestre 1953	108,32 fr.	115,55 fr.
I <sup>er</sup> trimestre 1955	119,25 fr.	119,01 fr.

Bois de feu, par stère de quartiers (prix moyens)

	Hêtre		Epicéa/sapin	
	Jura	Plateau	Jura	Plateau
IV <sup>e</sup> trimestre 1953	41,71 fr.	45,04 fr.	31,06 fr.	33,61 fr.
I <sup>er</sup> trimestre 1955	40,12 fr.	42,96 fr.	29,87 fr.	32,80 fr.

Nos prix suisses dépendent dans une large mesure des prix de l'étranger. Lorsqu'avant la guerre nous importions des bois russes bon marché, nos prix étaient à la baisse. Aujourd'hui ils sont à la hausse chez tous nos fournisseurs étrangers. On s'attend cependant à recevoir

des bois autrichiens et russes meilleur marché, ce qui ne manquera pas d'atténuer la pression, constante depuis quelques années, sur nos propres prix. La demande de bois est toujours considérable. La consommation des bois industriels et artisanaux de qualité augmente, celle du bois de feu diminue légèrement.

Récemment, à la vente de bois d'Aigle, la surenchère des acheteurs a pu être freinée grâce à des arrangements que les acheteurs de la région avaient faits entre eux.

Le prix du bois est un élément important du prix de la construction. Or, il a atteint un plafond qu'il serait dangereux de dépasser. Personne n'a intérêt à le voir monter encore. Une stabilisation des prix du bois, à un niveau qui restera rémunérateur pour le producteur suisse, est à souhaiter pour l'ensemble de notre économie suisse.

### CHRONIQUE ECONOMIQUE

**Le Technicum jurassien.** — Lors de la dernière session du Grand Conseil bernois, la Direction de l'économie publique, agissant au nom du gouvernement, par l'intermédiaire de M. le conseiller d'Etat Gnägi et de M. Jeangros, chef de l'Office des apprentissages, a pris contact avec la députation jurassienne. A cette occasion, M. Jeangros a exposé le point de vue du Conseil-exécutif sur l'importante question du Technicum jurassien. Cet exposé a révélé certaines objections à la réalisation dont l'ADIJ s'est fait le champion, la commune de Saint-Imier — les principales localités du Jura bernois s'étant désistées en sa faveur — étant prête à faire les efforts et les sacrifices nécessaires pour la transformation de son Ecole d'horlogerie en Technicum jurassien. Cependant, tout espoir n'est pas perdu et l'on est en droit de penser que le gouvernement fera le geste que le Jura tout entier attend de lui.

\* \*

**Une nouvelle gare à Moutier.** — Dernièrement, les CFF et la municipalité de Moutier sont arrivés à une entente au sujet de la gare. Sous réserve de ratification par le corps électoral, la commune participera aux travaux pour le 30 %, soit une somme de Fr. 165,000.—.

Le bâtiment sera complètement refait, en un autre endroit que l'actuel. Les travaux commenceront probablement en 1957 et dureront une année environ.

---

#### ORGANES DE L'ADIJ

Adm. du *Bulletin* : R. STEINER. Resp. de la rédaction : MM. Reusser et STEINER  
Publicité : Administr. du *Bulletin* — Editeur : Imp. du *Démocrate* S. A., Delémont  
Présid. : F. REUSSER, Moutier, tél. 6 40 07. Secrét. : R. STEINER, Delémont, tél. 2 15 83  
Caissier : H. FARRON, Delémont, tél. 2 14 37

*Compte de chèques postaux de l'ADIJ : Delémont, IVa 2086*

Abonnement annuel : Fr. 8.— Prix du numéro : Fr. 1.—

*Les reproductions de textes ne sont autorisées qu'avec indication de la source*